



La Chronique

DÉPÔT LÉGAL, 2^e TRIMESTRE 2017
VOLUME 39, N^o 5
MAI 2017

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

Une petite ville dans une grande forêt

LE SALON « QUOI FAIRE AU LAC »

UNE BELLE VITRINE POUR NOS ORGANISMES ET ENTREPRISES

C'est le 26 mars dernier qu'avait lieu la première édition du « Salon quoi faire au Lac ». Cet événement se voulait un rassemblement de tous les organismes et les entreprises de Lac-Beauport offrant des services ou des activités de loisirs sur son territoire. Les gens ont donc eu la chance de venir les rencontrer, poser leurs questions et même procéder à leurs inscriptions.

Les 15 exposants présents ont apprécié la visibilité que le salon leur a offerte. C'est dans une ambiance conviviale qu'ils ont pu échanger entre eux, partager leur savoir et créer des contacts. Malgré le fait que ce soit une première édition, les places offertes ont toutes trouvé preneurs. Un bel engouement et une belle réponse de la part des organismes !

Plusieurs jeunes familles sont venues visiter les lieux. On compte au total une soixantaine de personnes qui ont bénéficié des avantages du « Salon quoi faire au Lac ». Celles-ci ont eu la chance d'en connaître plus sur leur territoire de résidence en plus de devenir admissibles au tirage d'un des quatre chèques-cadeaux de 25 \$ applicable à une inscription au Service des loisirs.

Les grands gagnants sont :

- Céline Lory
- Jacinthe D'Amours
- Sylvie Langevin
- Dominic Fournier



En conclusion, la première édition fut un beau succès. Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de participer, il sera possible de se reprendre lors de l'édition automne 2017. Les organismes offrant leurs services à l'automne ou à l'hiver seront présents afin de se faire connaître. Surveillez les diverses publications afin d'en savoir plus. C'est un rendez-vous lorsque les feuilles rougiront.



PRÉVENTION RÉSIDENIELLE VISITE DES POMPIERS

Dans le but de se conformer aux dispositions du schéma de couverture de risques de la MRC de La Jacques-Cartier, un programme de prévention a été mis en place par le Service de la protection contre l'incendie.

L'objectif de ce programme est de vérifier dans l'ensemble des résidences de la Municipalité, la présence et l'emplacement des avertisseurs de fumée, ainsi que leur bon fonctionnement. Les pompiers feront du porte-à-porte afin de recueillir des informations pertinentes pour faciliter leur travail en cas de sinistre et pour dispenser des conseils de sécurité en matière de prévention des incendies.

Il est à noter que seuls les pompiers de la Municipalité sont autorisés à effectuer ces visites ; dans ce but, ils œuvreront en uniforme, et ce, dès la fonte des neiges.

Nous comptons sur votre habituelle collaboration !

RAPPEL 2^e VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES : 1^{ER} JUIN 2017

Vous pouvez payer de différentes façons :

- À la mairie : par chèque, paiement direct ou en argent comptant
- À la Caisse Desjardins : au comptoir, au guichet ou par Accès D
- Dans les institutions bancaires : par mode électronique seulement

Le numéro de référence numérique que vous devez utiliser pour enregistrer votre facture correspond au numéro de matricule de 19 chiffres, inscrit sur le coupon de versement en bas de votre facture.

Notez que le paiement des taxes municipales par carte de crédit n'est pas accepté.

Des frais de rappel de 10 \$ seront imposés pour taxes impayées.

Information : 418 849-7141, poste 226

à surveiller :

ENVIRONNEMENT	PAGE 3
OFFRE D'EMPLOI	PAGE 4
FÊTE DES VOISINS	PAGE 5



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 3 AVRIL 2017

Correspondance, dépôt et information

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal la correspondance suivante :

Correspondance

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal la correspondance suivante :

14 mars 2017 - MAMOT - Le Ministère nous informe que le Règlement 672 « Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 6 167 000 \$ ayant pour objet la réalisation des travaux et l'acquisition de biens 2017 prévus au programme triennal d'immobilisations (PTI) 2017-2019 et payable par l'ensemble des unités d'évaluation » a été approuvé conformément à la loi.

Dépôt

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal :

Le certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro 675 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 300 000 \$ pour le financement et la réalisation des travaux d'aménagement des installations septiques du parc des Sentiers du Moulin.

Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

Adopter la liste des comptes à payer du mois de mars 2017 totalisant une somme de 859 994,26 \$ et la liste des engagements budgétaires.

Dépôt

• État des revenus et dépenses du mois

Donner l'avis de motion de l'adoption à une séance subséquente des règlements suivants :

• Règlement modifiant le « Règlement 661 autorisant le fonds de roulement » afin d'en augmenter le montant à même les surplus accumulés

Adoption

- Règlement général 676 - Règlement abrogeant le Règlement 383
- Retrait du Règlement 665 - Règlement d'emprunt décrétant une dépense de 1 420 000 \$ pour l'acquisition des lots et la réalisation des travaux nécessaires à la municipalisation du chemin de l'Éclaircie
- Municipalisation de voies ou parties de voies
- Protocole d'entente/événements - Québec Singletrack Expérience 3 août 2017
- Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajuster les normes relatives aux milieux humides

Autorisation

- Vente de anciennes tablettes informatiques des membres du conseil
- Changement de nom de fournisseur pour l'impression du journal La Chronique 2017
- Changement de nom de fournisseur pour les mandats d'ingénierie des projets d'infrastructures du mont Cervin et de réaménagement du chemin du Tour-du-Lac nord
- Demande d'assistance financière au Mouvement national des Québécoises et Québécois (M.N.Q.) pour l'organisation de la Fête nationale à Lac-Beauport

Autorisation de mandat

- Fauchage et débroussaillage des chemins publics 2017-2018
- Chargé de projet et surveillance incluant les services professionnels pour la production des plans et devis pour la réfection d'un ponceau à proximité du 267, ch. du Tour-du-Lac
- Assistance temporaire du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- Contrat d'aménagement de sentiers des parcs du Brûlé et de la Gentiane
- Disposition et traitement des encombrants ménagers
- Annulation de l'appel d'offres 17-382 - Optimisation de la régulation automatique de la caserne d'incendie

Autorisation de dépenses

- Formation en espaces clos
- Aménagement de la bande cyclable sur le chemin du Tour-du-Lac sud, entre le chemin du Grand Bornand et le boul. du Lac
- Réparation tracteur John Deere # 4320
- Acquisition de plans de visibilité des organismes 2017

Autorisation de paiement

- Dîner Mess des officiers de la Citadelle de Québec

Engagement

- Inspecteur(trice) en bâtiment
- Moniteur activités et sécurité aquatiques
- Personnel étudiant saison estivale 2017

Autorisation de permis

- Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ : « **Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajuster les normes relatives aux milieux humides** ».

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, de ce qui suit :

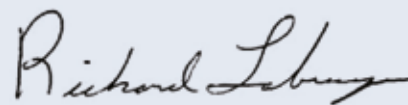
1. Le conseil municipal, à la suite de l'adoption, par résolution, à la séance ordinaire du 3 avril 2017, d'un projet de règlement intitulé « **Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajuster les normes relatives aux milieux humides** » tiendra une assemblée publique de consultation le 5 juin 2017 à compter de 18 h à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire au 46, chemin du Village à Lac-Beauport, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19-1).
2. Ce projet de règlement a pour objectif d'adopter une modification réglementaire propre à un règlement non susceptible d'approbation référendaire dont l'objet est :
 - D'interdire toutes les constructions, tous les ouvrages et tous les travaux à l'intérieur d'un milieu humide à moins que le requérant n'ait obtenu un certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

3. Cette disposition s'applique à l'ensemble des zones de la municipalité.

4. Au cours de cette assemblée, seront expliqués le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette assemblée.

Le projet de règlement peut être consulté à la mairie, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, ce 5^e jour du mois de mai 2017.



Richard Labrecque
Directeur général et secrétaire-trésorier



GOULDS WATER TECHNOLOGY
a xylem brand

Benoît Bureau, propriétaire
C 418 571-8893

111, chemin Bourke,
Stoneham-et-Tewkesbury
(Québec) G3C 0W2

info@serviceregent.com
F 418 848-1796

Licence RBQ : 2545-5577-56

Service Régent.com
POMPES & PUIITS
418 849-5614



VRSB
Bien plus que des arpenteurs-géomètres

Greffe de
Pierre Clavet
arpenteur-géomètre

418.849.2657
Lac-Beauport



Entretien / Réparation
Rénovation / Modifications
Débouchage de drain
Installation neuve
Dégel de tuyauterie
Chauffe-eau
Pompes / Puits
INSPECTION PAR CAMÉRA
SERVICE D'URGENCE

Plomberie Gagnon Inc.
Résidentiel - Commercial - Institutionnel - Industriel

30 Années d'expertise
à votre service!

418-802-0898
Propriétaire: Jany Gagnon
plomberiegagnon.dany@outlook.com
plomberiegagnon.ca

Licence RBQ : 5723-3355-01

SOYONS VERTS!

BERCE DU CAUCASE

La belle saison sera bientôt de retour et la berce du Caucase également. Nous vous rappelons que cette plante est à arrachage obligatoire, tout comme l'herbe à poux et l'herbe à puce. La berce du Caucase, lorsqu'elle est en contact avec la peau et sous la lumière du soleil, peut créer des brûlures importantes. Vous devez donc être très vigilant avec cette plante lorsque vous l'éradiquez.

Des précautions s'imposent :

- Portez des vêtements longs couvrant tout le corps
- Protégez vos yeux (lunettes, foulard, visière)
- Préférez l'utilisation d'outils manuels, tels un couteau ou une faux, à l'utilisation d'outils à moteur qui auraient tendance à faire éclabousser la sève toxique
- Une fois l'opération terminée, retirez vos vêtements en les retournant à l'envers. Évitez de les toucher et lavez-les avant de les réutiliser
- Lavez les outils, les mains et le visage
- Déposez les résidus de plantes dans des sacs de plastique que vous pourrez **jeter aux ordures** (bac vert ou noir). Évitez de jeter les résidus dans le bac brun ; des graines pourraient ainsi coloniser d'autres territoires



Nous vous rappelons également que si vous désirez faire l'utilisation de pesticides, un permis d'application temporaire doit être demandé au Service de l'urbanisme et développement durable.

Pour de plus amples informations concernant la berce du Caucase et les pesticides, n'hésitez pas à communiquer avec nous et à consulter le site Internet de la Municipalité.

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT ET COLLECTE DES RDD ET DES TIC, UN RAPPEL

La prochaine Journée de l'environnement se tiendra le **dimanche 28 mai 2017 de 9 h 30 à 12 h** au centre communautaire. Des arbres, du compost et des sacs compostables seront distribués. Si vous le désirez, vous pouvez apporter votre propre contenant pour la distribution du compost.

Au même moment, la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) et des technologies de l'information et des communications (TIC) aura lieu dans le stationnement du centre communautaire jusqu'à 16 h. Veuillez noter qu'une **preuve de résidence** (permis de conduire ou compte de taxes) sera demandée lors de votre arrivée sur le site de dépôt des RDD et des TIC.

La collecte des TIC est entreprise gratuitement par l'organisme ARPE-Québec. Celui-ci œuvre dans la récupération du matériel électronique et ainsi, dans la protection de l'environnement.

Pour plus de détails et d'informations sur la Journée de l'environnement et la collecte des RDD et TIC, veuillez contacter M^{me} Karine Hubert au 418 849-7141, poste 246.



FIN DE LA COLLECTE DES FEUILLES MORTES

Veuillez noter que la dernière collecte des feuilles mortes pour le printemps 2017 aura lieu le 30 mai. Nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'utiliser des sacs en papier ou compostables afin que vos sacs à côté du bac brun soient collectés.



LE BAC ROULANT AU CHEMIN, C'EST LA VEILLE DE LA COLLECTE QUE ÇA SE PASSE !

Un simple rappel pour vous informer que les bacs roulants doivent être mis au chemin la veille des collectes. En cas de changement d'heure du passage du camion à votre domicile, la Municipalité ne peut être tenue responsable d'un bac non présent en bordure de route. Pour vous éviter tout désagrément, prévoyez mettre votre bac au chemin la journée avant la collecte.

5 000 TONNES DE MATIÈRES ORGANIQUES DEPUIS LE DÉBUT !

Depuis le début de la collecte des matières organiques en 2010 du côté résidentiel et en 2012 du côté commercial, ce sont 5 040 tonnes de matières organiques qui ont été valorisées. Nous considérons cette performance comme un succès grâce à votre participation. Nous travaillons activement à faire en sorte que les tonnages de ces matières augmentent chaque année afin de rendre la Municipalité de Lac-Beauport un leader en valorisation de matières organiques au Québec. Continuons tous ensemble à faire notre part dans le bon tri des matières résiduelles. Plus on détourne de matières de l'enfouissement, plus c'est payant pour les contribuables !



COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT : L'ENVIRONNEMENT VOUS TIENT À CŒUR ?

Les problématiques environnementales vous intéressent ? Vous souhaitez vous engager activement dans la communauté ? Le comité consultatif en environnement de la Municipalité (CCE) cherche de nouveaux membres. Devenir membre du CCE pourrait représenter un défi à la hauteur de vos attentes.

Exigences

Être résident de Lac-Beauport, être disponible pour assister aux réunions mensuelles et prévoir du temps pour prendre connaissance des dossiers avant les rencontres.

Principales responsabilités du CCE

- Étudier et soumettre, à la demande du conseil municipal, des avis, mémoires et recommandations sur toute question en matière d'environnement
- Porter à l'attention du conseil municipal toute préoccupation environnementale d'intérêt

Intéressé ? Transmettez une courte lettre faisant valoir votre intérêt à l'attention de M^{me} Karine Hubert, conseillère en environnement **au plus tard le 9 juin 2017** à l'adresse khubert@lacbeauport.net.



Lac-Beauport

P Clinique Dentaire

Posan Valois

418 849-7101

1, chemin du Godendard, voisin du Centre de ski Le Bois

Ouvert le jour et le soir

Dre CHANTAL POSAN
chirurgien-dentiste

Me Hélène Bergeron
Notaire et conseillère juridique

19, chemin des Mélèzes
Lac-Beauport (Québec) G3B 2B2
tél: (418) 849-3182
fax: (418) 849-8765
courriel: notaire@helenebergeron.com

FUTURA
MANUFACTURIER DE PORTES & FENÊTRES

Offrez-vous les meilleurs portes et fenêtres de l'industrie à juste prix

INSTALLATION PROFESSIONNELLE clé en main

QUÉBEC
1451, rue Frank-Carrel
(418) 681-7272

www.futura.quebec



SOYONS VERTS!

PROCHAINE COLLECTE DES ENCOMBRANTS : 23 MAI

Veillez prendre note que la prochaine collecte des encombrants ménagers aura lieu à partir du 23 mai 2017. Il est important de déposer vos matières en bordure de l'assiette du chemin la veille du début de la collecte, soit le lundi 22 mai. La collecte se fera sur un ou deux jours, mais la compagnie attirée ne passera qu'une seule fois dans chaque chemin.

MATIÈRES ACCEPTÉES :

- ✓ Électroménagers
- ✓ Meubles, accessoires de jardin
- ✓ Matelas et sommiers
- ✓ Tondeuses, souffleuses (sans le moteur)
- ✓ Tapis, couvre-planchers (roulés)

- ✓ Branches d'arbres de moins de 1 mètre de long attachées en paquets de 60 cm de diamètre. Maximum 3 paquets par collecte
- ✓ Piscines hors terre, filtres (vides) et pompes de piscine
- ✓ Réservoirs (vides et non contaminés) d'au maximum 1 100 litres (250 gallons)

MATIÈRES REFUSÉES :

- ⊗ Bains, douches
- ⊗ Portes et fenêtres
- ⊗ Matériaux de construction de rénovation et de démolition
- ⊗ Pièces de voiture
- ⊗ Bûches et souches

OFFRE D'EMPLOI : CONSEILLER (CONSEILLÈRE) EN ENVIRONNEMENT



(REMPLACEMENT D'UN CONGÉ DE MATERNITÉ – 1 AN)

La Municipalité de Lac-Beauport recherche une personne pour occuper le poste de conseiller (conseillère) en environnement pour une période d'une année.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable, la personne embauchée devra :

- Assurer le suivi de la gestion des matières résiduelles
- Assurer le suivi de la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau
- Assurer le suivi de la gestion des plantes envahissantes
- Coordonner et réaliser diverses études environnementales
- Élaborer et mettre en place des programmes d'intervention municipale en matière d'environnement
- Évaluer l'impact environnemental de divers projets de développement et formuler des recommandations
- Animer et soutenir les travaux du comité consultatif en environnement
- Appliquer la réglementation en matière d'environnement
- Rédiger des articles en lien avec l'environnement et le développement durable pour le journal local
- Effectuer des recherches sur des sujets associés au développement durable

EXIGENCES

- Diplôme de 1^{er} cycle en géographie ou dans une discipline liée à l'environnement, couplé à une expérience professionnelle de deux (2) ans

- Posséder un excellent sens de la planification et de l'organisation
- La personne recherchée doit faire preuve d'autonomie, de dynamisme, d'intégrité et de diplomatie pour traiter avec les contribuables et toutes les personnes concernées
- Posséder un esprit d'équipe remarquable, faire preuve de créativité et avoir une excellente capacité d'analyse
- Être en mesure de performer sous la pression
- Détenir une bonne connaissance de la réglementation en matière d'environnement
- Bonne maîtrise du français et facilité à communiquer et à rédiger des rapports
- La connaissance du milieu municipal constitue un atout important

CONDITIONS

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. Échelle salariale pour 2017 variant de 26,02 \$/h échelon 1 à 31,10 \$/h échelon 10. L'horaire de travail est de 35 heures par semaine. Prévoir une certaine flexibilité pour les soirs et fins de semaine. Il s'agit d'un poste à temps plein, d'une durée d'un (1) an. La date prévue d'entrée en fonction est le 28 août 2017.

POSTULER

Le curriculum vitæ doit être accompagné d'une lettre de présentation et être acheminé à l'attention de **M. Yves Gendron, directeur du Service de l'urbanisme et développement durable**, à la mairie de Lac-Beauport, au **65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport, Québec G3B 0A1** ou par courriel à **lmarcil@lacbeauport.net**, au plus tard le **31 mai 2017**.

Calendrier des collectes

Mai 2017

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Juin 2017

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Légende :

- Matières recyclables
- Matières organiques
- Ordures ménagères
- Encombrants
- RDD et TIC



BAINS LIBRES



IMPORTANT :
Les enfants âgés de 6 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent.



Le bonnet de bain est obligatoire.

DU 7 AVRIL AU 23 JUIN 2017

TARIFICATION :

Résident de Lac-Beauport : **GRATUIT**
(preuve de résidence obligatoire)

Non-résident : carte accès piscine obligatoire

Se procurer la carte au Service des loisirs, 50, chemin du Village (porte adjacente à la bibliothèque) au coût de 50 \$ (10 accès) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30. Aucun paiement ne sera accepté à la piscine.

JUSQU'AU 23 JUIN 2017 *

Jour	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Heure	15 h à 16 h (F) 16 h à 17 h (A)	15 h à 16 h (F) 16 h à 17 h (A)	8 h à 9 h 30 (A) 14 h à 15 h (A+) 19 h à 20 h (T)	12 h à 13 h 30 (E) 13 h 30 à 14 h 30 (A+)	10 h à 11 h (T) 14 h à 15 h (A+) 17 h à 17 h 55	12 h à 13 h 30 (E) 13 h 30 à 14 h 30 (A+) 17 h à 17 h 55 (T)	19 h à 20 h 30 (T)

* Bain libre du 10 juin annulé pour le Trail de la Clinique du Coureur

Nous nous réservons le droit de modifier l'horaire sans préavis.

T = Tous avec 1 ou 2 corridors de nage A = Adultes (seulement des corridors de nage pour tous les niveaux) F = Famille (aucun espace réservé pour la nage en longueur)

A+ = Pour les 60 ans et plus (corridors de nage et espace libre) E = Entraînement (pour les adultes désirant un entraînement plus rapide, soutenu ou intense)

À LA BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN HEURE DU CONTE

Julie et ses amies recevront avec plaisir les tout-petits pour la dernière activité de la saison de l'heure du conte. Histoire et bricolage sont toujours au rendez-vous. C'est une activité à ne pas manquer.

QUAND : samedi 13 mai à 10 h

OÙ : à la bibliothèque l'Écrin, 50, chemin du Village

POUR : les enfants âgés de 3 ans et plus

Inscription obligatoire : par téléphone au 418 849-7141, poste 282 ou par Internet à bibliothequeecrin@lacbeauport.net.

Fournir le nom et l'âge de l'enfant ainsi que votre numéro de téléphone.



PAUSE ESTIVALE

Les animatrices des activités de l'heure du conte et de l'Éveil au monde du livre (Nadine, Julie, Josée, Victoria et June) font une pause pour la saison estivale. Elles seront de retour en septembre avec de nouvelles histoires, bricolages, jeux et surprises.

En attendant, elles souhaitent à tous les petits bouts de chou, et à leurs parents, un bel été plein de soleil !!!

Prenez note que la bibliothèque sera fermée le lundi 22 mai 2017 pour le congé férié de la Journée nationale des patriotes.

dernières
activités de
la saison

ÉVEIL AU MONDE DU LIVRE



June McManus invite les parents et leurs tout-petits âgés de moins de 3 ans à venir à la bibliothèque pour l'activité « L'Éveil au monde du livre ».

QUAND : jeudi 18 mai à 10 h

OÙ : à la bibliothèque l'Écrin, 50, chemin du Village

POUR : bambins de moins de 3 ans

Inscription obligatoire : 418 849-7141, poste 282 ou bibliothequeecrin@lacbeauport.net

Fournir le nom et l'âge de l'enfant ainsi que votre numéro de téléphone.

LE CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD À LA BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN



Le Club de lecture d'été TD aura lieu du 19 juin au 26 août 2017.

Surveillez la prochaine Chronique pour les détails.

LE SAMEDI 10 JUIN 2017, C'EST LA FÊTE DES VOISINS !

CITOYENS, IL EST ENCORE TEMPS D'INSCRIRE VOTRE FÊTE AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ !

Si vous n'avez pas encore partagé les joies de la Fête des voisins, lancez-vous le samedi 10 juin prochain ! Il est encore temps d'inscrire votre fête auprès du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. Profitez du matériel promotionnel disponible : affiches, ballons et cartons d'invitation sont à votre disposition. Pour inscrire une fête, contactez **Isabelle Provencher**, au 418 849-7141, poste 249 ou à iprovencher@lacbeauport.net.

SOYEZ ATTENTIF !

Plusieurs résidents ont prévu organiser une fête dans leur voisinage. Surveillez les affiches près de chez vous ! Vous recevrez peut-être bientôt une invitation de la part de vos voisins. Profitez de l'occasion pour aller vers les autres et faire la fête ! Que cet événement festif soit le point de départ d'un nouvel art de vivre ensemble !

N'oubliez pas que les fêtes doivent se faire dans le respect des règlements municipaux et... de tous les voisins.

Pour plus de trucs et d'idées : www.fetedesvoisins.qc.ca

VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ



SÛRETÉ DU QUÉBEC

LE PRINTEMPS À NOS PORTES !

Les policiers de la Sûreté du Québec intensifieront leur présence aux abords des zones scolaires afin d'assurer la sécurité des nombreux écoliers qui se déplaceront à pied, en vélo ou en autobus à l'occasion du retour du beau temps.

Les opérations intensives permettront aux patrouilleurs de s'assurer que la signalisation et les lois sont respectées par les usagers de la route. Ils seront particulièrement attentifs au respect des limites de vitesse ainsi qu'aux arrêts obligatoires lorsque les feux rouges intermittents des autobus scolaires sont en fonction.

Les policiers demandent aux automobilistes d'être particulièrement vigilants et de faire preuve de courtoisie, surtout au moment où les écoliers sont le plus vulnérables, soit lorsqu'ils montent et descendent d'un autobus. En présence d'un autobus scolaire, les usagers de la route doivent donc surveiller les signaux lumineux et se préparer à arrêter.

Il est à noter que les sanctions sont sévères pour les conducteurs qui contreviennent à la réglementation en vigueur dans les zones scolaires. À titre d'exemple, un conducteur qui dépasse ou croise un autobus scolaire dont les feux rouges intermittents clignotent commet une infraction entraînant l'accumulation de neuf points d'inaptitude et une amende de 284 \$, incluant les frais et la contribution.

De plus, un conducteur qui circule à 60 km/h dans une zone de 30 km/h commet une infraction entraînant l'accumulation de deux points d'inaptitude et une amende de 167 \$, incluant les frais et la contribution.

La Sûreté du Québec remercie les usagers de la route pour leur collaboration et souhaite à tous un bon début de printemps !

*Source : sq.gouv.qc.ca



INSCRIPTION À LA PÉTANQUE 2017

La pétanque est une activité conviviale accessible à tous. C'est un sport qui demande de la concentration, un peu de stratégie et un bon esprit d'équipe. Vous avez seulement besoin... d'une paire de boules pour jouer !

L'inscription se fera le lundi 15 mai 2017, de 19 h à 20 h 30, au local de patin du centre communautaire situé au 48, chemin du Village.

Coût : 30 \$ pour les résidents de Lac-Beauport, 40 \$ pour les non-résidents.

Le début de la saison aura lieu le 22 mai 2017.

Soyez au rendez-vous tous les lundis soir à compter de 18 h 30. La formation des équipes se fera à 18 h 45. En cas de pluie, la rencontre est reportée au lendemain. La saison se termine fin août avec un souper à la mi-septembre.

MEMBRES DU COMITÉ DE PÉTANQUE 2017

Président :	Denis Gamache	418 849-1383
Trésorier :	Jean Turcotte	418 849-4629
Statistiques :	Suzelle Couture	418 907-8844
Secrétaire :	Gilbert Bochenek	418 907-5349

NOUVELLE OFFRE DE SERVICE!
Départs aux heures | Du matin au soir | 7 jours sur 7

EXPRESS QUÉBEC ET SAINTE-FOY
POSSIBLE AVEC CORRESPONDANCE TCJC - PARCOURS 24

HORAIRE	PREMIER DÉPART	DERNIER DÉPART
D - L - M - M	6H00	21H00
J - V - S	6H00	23H00

TCJC
La Jacques-Cartier
TRANSPORT COLLECTIF DE LA JACQUES-CARTIER

LE TCJC, UN CHOIX NATUREL!
tcjacquescartier.com

SENTIERS DU MOULIN

MONT TOURBILLON

CLUB NAUTIQUE

LE SAISONNIER

LE RELAIS

ARCHIBALD

VERS LE TERMINUS RTC DU ZOO

WiFi



TRANSPORT COLLECTIF DE LA JACQUES-CARTIER

BONNES NOUVELLES POUR LES USAGERS !

Les usagers de Lac-Beauport seront heureux d'apprendre que depuis le 1^{er} mai, il n'en coûte que 3 \$ pour monter à bord du TCJC les samedis et dimanches !

« Lorsque la nouvelle offre de service offrant des boucles en continu avait été mise en place en février dernier, la réaction de la population avait été des plus positives. Ce nouveau titre de transport de fin de semaine est toutefois davantage ajusté à la réalité du trajet proposé et à la clientèle visée, notamment les jeunes », s'est réjouie la préfète de la MRC et mairesse de Lac-Beauport, M^{me} Louise Brunet.

Deuxième bonne nouvelle, les tarifs, tant pour les laissez-passer mensuels que pour les billets unitaires, demeurent inchangés pour l'année 2017-2018 !

La mise en place de la nouvelle offre de service a demandé une adaptation et une souplesse du côté des usagers, ce dont la MRC de La Jacques-Cartier, gestionnaire du TCJC, est bien consciente. « Maintenir la tarification actuelle s'avère une façon pour la MRC de remercier la clientèle de son appui et de sa fidélité, elle qui a toujours été au cœur du développement du TCJC », a renchéri M^{me} Brunet.

Tous les détails au www.tcjacquescartier.com.



CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

LES MRC DE LA CAPITALE-NATIONALE S'UNISSENT POUR SOUTENIR LA CRÉATION ARTISTIQUE



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

LES MRC DE LA
CAPITALE-NATIONALE

MRC de Charlevoix, de Charlevoix-Est, de l'Île-d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré,
de La Jacques-Cartier, de Portneuf
Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches

La MRC de La Jacques-Cartier est fière d'être l'une des signataires de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité des MRC de la Capitale-Nationale.

Selon les termes de l'entente triennale, un total de 340 000 \$, dont 170 000 \$ proviennent du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), servira à soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité.

Ce programme, géré par le CALQ, a pour objectifs de stimuler la création artistique dans la région, contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivains, favoriser leur rétention dans leur localité, ainsi qu'encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique.

Pour plus de détails, visitez le www.calq.gouv.qc.ca.

SÉCURITÉ INCENDIE

RECHERCHE DES CAUSES ET DES CIRCONSTANCES

Une équipe régionale de recherche des causes et des circonstances des incendies (RCCI) a été mise en place par la MRC de La Jacques-Cartier, en collaboration avec les municipalités et leurs services de sécurité incendie, afin de répondre adéquatement à la mise en œuvre de son schéma de couverture de risques.

L'objectif principal de ce projet pilote est de promouvoir le maintien des compétences par le biais de la formation continue. La mise en place de cette équipe RCCI, composée de pompiers issus des services incendie de La Jacques-Cartier, contribuera sans aucun doute au développement de l'expertise en matière de RCCI, en plus de permettre entre chacun des services incendie une occasion de réseautage des plus intéressantes. De plus, chaque membre de l'équipe

est titulaire du certificat en recherche des causes et des circonstances d'un incendie délivré par l'École nationale des pompiers du Québec, le tout jumelé à une expérience dans le domaine.

L'équipe RCCI fera donc l'analyse de la localisation du lieu d'origine et la détermination des causes et des circonstances des incendies dans toutes les opérations nécessitant une intervention des pompiers de manière à cerner les risques de plus près et à mieux définir les mesures qui permettront de prévenir les incendies.

À
L'AGENDA

FORUM CULTUREL : VIVRE LA CULTURE EN JACQUES-CARTIER | 25 MAI

La 2^e édition du forum culturel, parrainé conjointement par M. Mathieu Drouin du Village Vacances Valcartier et M^{me} Mélanie Grenier de l'ensemble Jeux d'Archets Suzuki, se tiendra le 25 mai prochain à l'Hôtel Valcartier.

Inscrivez-vous dès maintenant ! Tous les détails au www.mrc.lajacquescartier.qc.ca.

LE TCJC, UN CHOIX NATUREL!
tcjacquescartier.com
 418 844-2160



conseil municipal

Louise Brunet
Mairesse



MRC de La Jacques-Cartier
Sécurité civile (PMSC)
Sécurité publique (Police S.Q.)
Communications
Ressources humaines
lbrunet@lacbeauport.net



Louise Brunet Mairesse
de Lac-Beauport

Marc Bertrand
Conseiller au siège n° 1



Développement économique et touristique
Histoire et patrimoine
mbertrand@lacbeauport.net

François-Bernard Saillant
Conseiller au siège n° 2



Greffe et affaires juridiques
Pacte d'amitié
Ressources humaines
fbsaillant@lacbeauport.net



Francois-Bernard
Saillant - conseiller

Sylvie Chartier
Conseillère au siège n° 3



Urbanisme et développement durable
Permis et inspections
schartier@lacbeauport.net

Andy Groskaufmanis
Conseiller au siège n° 4



Protection contre l'incendie
Finances et administration
agroskaufmanis@lacbeauport.net



andy.groskaufmanis.
conseiller

Even Mc Hugh
Conseiller au siège n° 5



Travaux publics, infrastructures, équipements municipaux
et sécurité routière
emchugh@lacbeauport.net

Guy Gilbert
Conseiller au siège n° 6



Sport, loisirs, culture et vie communautaire
ggilbert@lacbeauport.net

bibliothèque

Horaires de la bibliothèque

Lundi : 19 h à 20 h 30	Vendredi : Fermée
Mardi : 13 h à 16 h et 19 h à 20 h 30	Samedi : 10 h à 16 h
Mercredi : 19 h à 20 h 30	Dimanche : 13 h à 16 h
Jeudi : 10 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h	Bonne lecture à tous ! bibliothequeecrin@lacbeauport.net

Prenez note que la bibliothèque sera fermée le lundi 22 mai 2017 pour la Journée nationale des patriotes.

séance du conseil

Les prochaines séances du conseil auront lieu le lundi 5 juin et le mardi 4 juillet à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire, situé au 46, chemin du Village.

heures d'ouverture mairie

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

La mairie sera fermée le 22 mai en raison de la Journée nationale des patriotes

mairie

65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport G3B 0A1

Tél. : 418 849-7141 • info@lacbeauport.net • www.lac-beauport.quebec

Collecte des matières résiduelles	poste 246
Demande d'accès à l'information	poste 340
Fosses septiques	poste 248
Permis et inspections	poste 222
Taxation/évaluation	poste 226
Travaux publics	poste 243

loisirs

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
50, chemin du Village • Tél. : 418 849-7141

Bibliothèque	poste 282
Inscriptions aux activités	poste 244
Réservation de salle	poste 242

piscine municipale

78, chemin du Brûlé

Tél. : 418 849-7141, poste 2, option 4



**Police MRC
de La Jacques-Cartier,
Sûreté du Québec**

1045, boulevard du Lac

Tél. : 310-4141

urgence

Urgence	9-1-1
Urgence aqueduc/égout	418 849-5050
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
Hydro-Québec Pannes et urgences	1 800 790-2424
SOPFEU (Incendies de forêt)	1 800 463-3389
RECHERCHE ET SAUVETAGE AÉRIEN ET MARITIME	
• Aérien	1 800 267-7270
• Maritime	1 800 464-4393

PROCHAINE PARUTION : 2 JUIN 2017

DATE DE TOMBÉE : 18 MAI 2017

Suivez-nous sur Facebook

info@lacbeauport.net

